

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5796>



**« Cette note s'en prend aux
victimes et épargne les
escrocs », alerte Stéphane Peu
sur le classement automatique
des plaintes pour les délits
civils mineurs**

Date de mise en ligne : vendredi 12 décembre 2025



- Thématiques - Economie -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le député PCF Stéphane Peu, coprésident du groupe GDR, appelle à redonner des moyens à la justice. À ses yeux, l'automatisation des classements sans suite dans les « petites affaires » pénalisera avant tout les plus modestes et les plus fragiles. En plus d'encourager les citoyens à se faire justice eux-mêmes.

Aurélien Soucheyre L'Humanité (site web) Entretien, jeudi 11 décembre 2025